

LE SACREMENT DE RECONCILIATION (CONFESSION)

Jésus dit : "Ce ne sont pas les gens valides qui ont besoin du médecin, mais les malades ; je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs." (Marc 2,13-17)

Aujourd'hui le Christ n'est plus présent physiquement comme il y a 2000 ans. C'est par son Eglise qu'il signifie son attitude à l'égard des pécheurs : une Eglise qui pardonne ; une Eglise qui accueille.

VOUS POUVEZ CELEBRER LE SACREMENT DE RECONCILIATION :

1. - **Chaque samedi** de 10 h 00 à 11 h 00 Cure Notre Dame (sacristie)
Chaque mercredi à partir de 18 h 00 Cure Notre Dame

2. - Au cours d'une célébration communautaire ou d'une permanence :

TOUSSAINT 2016 Vendredi 28 Octobre 2016 à 18 h 30 à Saint Nicolas
Lundi 31 Octobre 2016 à 15 h 30 à Notre Dame

NOEL 2016 Vendredi 23 Décembre 2016 de 17h00 à 19 h 00 à Saint-Nicolas
Samedi 24 Décembre 2016 de 10h00 à 12h00 au cloître Notre-Dame

3. - **Durant la grande JOURNEE du PARDON en vue de la fête de PÂQUES 2017** Vendredi 10 Mars 2017 de 13 h 00 à 19 h 00 à l'église Notre Dame

4. - **Autres fêtes** : consulter la feuille dominicale et l'affichage.

5. - En vous adressant directement à un **prêtre** (cure de Notre Dame ou cure de Saint Nicolas).